

Madame la Présidente,

Tout d'abord, FO Finances vous souhaite la bienvenue à la présidence du CDAS Moselle.

Malheureusement vous arrivez dans un contexte bien particulier pour l'action sociale de notre ministère avec en toile de fond une réorganisation profonde de la gouvernance de l'Action Sociale, initiée l'année dernière.

Ce projet de réforme a subi de profondes évolutions depuis son lancement.

**Fo Finances a œuvré fortement pour en écarter les aspects les plus négatifs, en étant force de propositions et surtout pour renforcer les garanties individuelles des acteurs de l'action sociale.**

Initialement, ce réseau se limitait à un délégué régional auquel étaient adjoints des chargés de mission aux contours bien mal identifiés. Nombre d'emplois auraient été supprimés avec des conséquences funestes pour les délégués et assistants en fonction.

La nouvelle réorganisation serait la suivante : un responsable régional de catégorie A, chef de service des délégués. Un délégué de l'action sociale de catégorie B ou C, en charge de la gestion départementale de l'action sociale ou de l'expertise d'un pôle spécifique (logement, restauration, parentalité). Le maintien des acteurs d'action sociale de proximité a été acté, mais FO Finances n'est pas pour autant convaincu de l'efficacité d'un réseau qui se voit adjoindre un échelon hiérarchique supplémentaire et surtout aucun élément ne vient atténuer notre scepticisme sur l'apport pour les agents du ministère, actifs et retraités de cette nouvelle organisation

Grâce encore à l'intervention des organisations syndicales, dont FO Finances, l'identité du réseau et des instances ont été maintenues.

En parallèle, le groupe de travail ministériel du 9 mars dernier sur la communication a fait plusieurs constats et

- ils sont décevants par rapport aux sites de l'action sociale, différents selon les départements
- ils sont décevants devant la méconnaissance des prestations par les agents (par ex, en 2021 : 55 % des agents éligibles aux CESU 6-12 ans n'en n'ont pas bénéficié par méconnaissance de cette prestation)

Les agents, victimes des suppressions d'emplois et restructurations massives ne prennent plus le temps d'aller voir les sites de l'action sociale.

La redynamisation de l'action sociale ministérielle pour une amélioration des prestations passe par un dialogue social de qualité et transparent, mais également par une communication renouvelée afin de les rendre attractives et lisibles pour les personnels.

Nous évoquerons aussi le pouvoir d'achat des fonctionnaires, impacté, comme tous les citoyens : augmentation des prix de l'énergie, des carburants, des produits de première nécessité, avec un point d'indice qui n'a pas évolué depuis plus de 10 ans. Et ce ne sont pas les promesses électorales qui vont rassurer les fonctionnaires, bien au contraire : nous le savons, derrière une promesse, il y a toujours une contrepartie. La contrepartie, nous la connaissons : encore plus d'emplois supprimés pour les années à venir. Et pourtant, les déménagements de sites ou de bureaux, ainsi que les restructurations, qu'elles soient à la DGFIP, à la Douane ou à l'INSEE, impactent directement les agents

L'action sociale prend tout son sens à travers ces restructurations : permettre aux agents et leurs familles de participer à des sorties à moindre coût, mais aussi leur permettre de solliciter les acteurs de préventions (cabinet médical, assistantes sociales) face aux difficultés de la vie et de leur environnement professionnel.

Aujourd'hui, à la DGFIP comme à la Douane, les agents sont en difficultés. Le problème : ils ne le font pas toujours savoir, et souvent, le point de non retour est atteint avant toute intervention.

Nous l'avons déjà dit, mais nous le redisons : la Moselle, depuis plusieurs années, et malgré la diminution progressive du nombre d'assistants de délégation, continue de proposer des actions locales de qualité, grâce à l'implication professionnelle ET personnelles des acteurs de la délégation. Jusqu'à quand cela pourra-t-il durer ? Quelles vont-être les attributions futures de la délégation ? Quel sera l'impact sur les personnels ?

Bien entendu, nous savons mesurer l'importance de nos combats face aux combats guerriers qui sont menés en Europe actuellement. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter pour autant : la vie suit son cours, au travers de tout cela, qu'elle soit personnelle ou professionnelle.

**Enfin, concernant la réforme de la gouvernance, les représentants FO rappellent leur opposition à la fédération faitière englobant 7 associations, dont quatre ne font pas partie de l'action sociale et sont basée sur une adhésion facultative. FO FINANCES sera particulièrement vigilante quant à l'évolution de cette réforme .**

**FO Finances mettra toute son énergie à défendre une action sociale ministérielle et départementale au service de l'ensemble des agents actifs et retraités.**